



JOURNAL DE GUIGNOL

ILLUSTRE

Toute communication relative à la rédaction ou à l'administration doit être adressée rue des Célestins, 8.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

Drôlatique, Satirique, Amphigourique, Cascadeur, Fouailler et Gouailler, Epatant, Ebêtant et Désopilant, très peu Littéraire, mais par-dessus tout Honnête Casard

ABONNEMENTS : Un An..... 8 fr. | Six Mois..... 6 fr.
L'Administration n'accepte pas de timbres-poste pour le prix de ces abonnements.

Quiconque a un abus à signaler, un v c à flétrir, une vertu persécutée à défendre, peut recourir en toute confiance à Guignol.

Sa discrétion égale la solidité de sa trique.

AVIS

Rédaction et Administration du Journal de Guignol : 8, RUE DES CÉLESTINS, à l'entresol.

Bureaux ouverts tous les jours, de 2 heures à 4 heures.

ABONNEMENTS

Un an..... 8 francs
Six mois..... 5 »

Nous n'acceptons pas de timbres-poste pour le prix de ces abonnements.

de z'histoires à rapport de la manière que vous devez gigauder sus vos pédales, piquer en peigne et faire marcher vote battant. Pisque mon cousin le comte de Paris n'a détrancanné sa scie-reculaire à tous les molachons qui sont ses t'amis, moi, le comte de Lyon, je vas n'aussi vous manigancer mon écrivasserie la pus chenuse pour vous pitrogner vote bonheur et pour que vous pussiez agraffer de sacs de pécutiaux gros comme vous. V's comprenez ben, je peux pas rester en argnier de politesse avé ce cavet-là. Faut toujours n'avoir un manifeste dans ses poches, on sait pas ça que peut z'arriver.

Z'enfants, c'est pas un discours à ficelles que je vous refile, pace que je sais pas me gargariser le gigier avé de mots longs d'une aune et que m'esternueraient de fatigue si je m'hazardais à vous les lâcher.

Ça pourquoi je veux vous faire glisser le chelu de la varité dans la caboche, c'est pour vous dire que maintenant y faut pas bagasser. Y faut faire tremper la soupe gouvernementable par de marmitons chenus; et faire tâter le fricot par de mamis qu'oyent d'aime, et non par de fourachaux qu'oyent de vent dans la la pailleasse. Gnia t'assez longtemps que vous borgnassez dans le chemin de la misère. S'agit maintenant d'apparer vos pattes, d'amener vos écuelles, de remplir vote basanne qu'en a sacrément besoin, d'arroser vote corgnolon, enfin de vous dépiautrer de c'te raze dans laquelle vous êtes abouzés. Ah! je sis pas de ceusses que vous promettent que vous travaillerez rien que sus de méquiers en palixandre, avé z'un battant en or, une navette en or, de bobines en or, tout en or, quoi; je vous dirai pas non pus que v's irez sarcher vote pièce en fiacre découvert chez vote patron. Non, mais je veux pus que vous oyez de c'te mauvaise soie bourrasseuse et costeuse que casse tout comme de fils d'iraigne et que vous fait perdre vote temps pour appondre les bouts. Ça que je voudrais n'enfin, c'est que la canuserie remarque et que la fabrique yonnaise reprenne son splendeur d'autefois.

Mais pour ça, faut pus n'envoyer à la Chambre de z'indéputés ou de sélateurs que soyent de blagueurs, de panosses, de borgnasses, de z'artignols que fourrent leur pif là ousque ça les arregarde pas, que v's ablagent de z'impunitons discrètes et indisrètes, de conturbations, que se sansouillent dans le bachat du vice dépis les arpions jusqu'au cotivet. Me semble, moi, que quante on veut grimper dans le gerlot pour faire de sarmons de moralisance aux autes, faut quemencer par tirer des plans pour pas faire la gniaque à l'honnèterie et à la moralise. Autrement, c'est pas de jeu.

Moi, n'au contraire, j'ai vote affaire sous la main; je sis t'un gone qu'esse pas fier avé parsonne, je sis

l'ami des petits mondes, je n'écoute les pauvres gens-ses quante y viennent me faire de plainnements. Je les n'aime si tellement que je bisque quante je les vois démarcourer et je gueule tant fort que je peux pour les faire sortir de là. Je flanque sus le pif et j'écrabouille la margoulette aux pillandres que cherchent à vous rouffler vos escalins ou ben z'à ficher la griffe sur vote portion, et je lâcherai pas le picarlat tant qu'y gniaura de basannes de pillereaux à déchicotter.

Arregardez-moi voir z'un peu, les z'enfants; quoi donc qu'y vous faut de pus que ça? Ah! ah! mes gaillards, on se reliche les babines, parait que la sauce est z'aussi ravigottante que le fricot. Et pis si vous voulez me laisser grimpotter sus la suspente gouvernementable, y a pas besoin d'une redingotte garnie de vermine comme tous les pots-en-tats des royauderies; y a pas de besoin de couronne. D'abord y aurait celle de Bullegarie que me générât, pace qu'elle est pas faite à ma mesure; et pis je serais ben trop content de garder mon sarsifix que s'est déjà bambanné victorieusement à travers toutes les rues de Lyon, et ça me changerait; vous areconnaitriez seurement pus mon portrait de ressemblance.

Gones de Lyon, je vous l'ai déjà dit, si v's voulez voir vote trâme ordie, pontelée, pincetée avé z'une façure sans crapauds ni arbalettes, et une médée nette et sans bouchons, je sis vote homme. En attendant vote réponse, je sis toujours



L E

Manifeste du Comte de Lyon

C'est à la dextérité d'un de nos rédacteurs, qui l'a subtilisé sur le bureau de Guignol, que nous devons de pouvoir publier cet important document avant tous les autres journaux. Cette indiscretion prouvera à nos lecteurs que nous ne reculons devant rien pour les satisfaire.

(N. D. L. R.)

Z'enfants,
Cetoyens z'érecteurs,
Gones de Lyon,

Pardonnez-moi de vous faire escuze, pace que je sis t'obligé de vous gicler encore de gorguillon-nais, vu que l'aute manière de bajaffler me dé-pontèle la ganache, que ça veut pas passer à travers ma bavarde et que ça me reste dans le corgnolon. Mais n'enfin, j'ai beau z'être qu'un apprentisse mâchureur de papelard, un plumassier en herbe, que sait z'à peine débobiner querques gandoises au monde pour les faire rire; ça n'empêche pas que je lâche jamais de menteries, et que mèmement quante je poque de z'ognes, c'est z'à la bonne flanquette. Et pis je crois tout de même être pas une gnougne dans mon méquier; velà pourquoi je vas vous refile

Guignol

IDYLLE RUSTIQUE

La lune, blême, enfarinée,
Comme Pierrat en carnaval,
Applique sa boule étonnée
Sur le grand plafond sidéral.

Au-dessous de la haute voûte
Où la nuit suspend ses quinquets,
Sur les deux côtés de la route
S'alignent des champs de navets.

Mais des champs de navets superbes!
Coupés en longs carrés égaux,
A qui des champs d'oignons en gerbes
Semblent compter des madrigaux.

A travers la clarté fadasse,
Douce comme un sirop d'orgeat,
S'épand quelque part dans l'espace
Une odeur forte de goujat.

Et par ci, par là, dans la plaine,
Une ferme, qui s'accroupit,
Par ses auvents hume l'haleine
Du fumier voisin qui croupit.

Dans le silence, qui s'effare
De ce concert au loin lâché,
Parfois éclate la fanfare
D'un chien subitement fâché.

Et dans leurs mares des grenouilles,
Chantant leurs amours aux crapauds,
Se livrent à d'étranges fouilles
Dans le cloaque épais des eaux.

Sous un buisson d'églantier maigre,
L'œil égrillardement sournois,
Un jeune rustre, fleurant l'aigre,
De Margot baise le minois.

Minois rouge comme une pomme,
Brillant comme un fond de chaudron;
Minois qui s'harmonise en somme
Avec ce robuste tendron.

Le couple, allongé sur la mousse,
Chuchotte, parfois égayé
D'un petit rire niais qui glousse
Sous l'églantier très ennuyé.

Quand soudain, au clair de la lune,
Emoustillé, le rustre étreint
A pleins bras sa bonne fortune
Dans un baiser de gars qui geint.

... Et tous deux sur la route blanche
Avec des regards en dessous
S'en vont, lui, dandinant la hanche,
Elle, arrangeant ses cheveux roux.

Ils se sentent tout l'épiderme
Chatouillé d'un petit frisson...
Puis, avant d'entrer à la ferme,
Très simplement et sans façon,

Le couple rustique s'embrasse,
Et, sans ajouter un seul mot,
Echange, à voix rapide et basse:
« Adieu, Gros-Jean! — Bonsoir, Margot! »

LE COMTE DE L'ÎLE-BARBE.



REVANCHARD

Sous ce titre, nous avons publié, dans notre dernier numéro, un article peu gracieux envers le directeur du *Quand Même*, M. J.-H. Devriès.

Nous avouons que nous eussions été moins prodigue d'étrivières, si nous n'avions ignoré que le failli Wegel avait été fiché à la porte de la tapageuse feuille fondée par lui. Car on peut accorder à Devriès tout court les circonstances atténuantes que l'on refuse impitoyablement à Devriès doublé de Wegel.

Bonne note est donc prise de ce divorce nécessaire. Divorce dont le Wegel ne se console point d'ailleurs, puisqu'il se permet de se présenter à tous les passants, auxquels il emprunte cent sous — et ils sont nombreux — comme l'instigateur de notre article sur son ex-collaborateur.

Nos lecteurs sachant de longue date que nous ne sommes les porte plume de personne, nous ne relevons point cette affirmation pour la démentir; mais seulement pour ne point laisser échapper l'occasion de faire savoir au Wegel que nous le tenons purement et simplement pour un impeccable chevalier d'industrie, et aussi pour le prévenir qu'à la première incartade les coups pleuvront dru sur son pardessus mastic. Nous allons justement faire revenir notre trique à son intention.

PIF.



S'en-va-t'en guerre!

Le veston au vent, le lorgnon encastré dans l'œil, Prosper, plus bouillant qu'Achille et plus impétueux que Mars, Prosper est parti en guerre!

Une trique sacrilège avait osé s'apesantir sur ses nobles épaules et Prosper en avait tressailli jusqu'au fond de son être.

— Il me faut son sang! avait-il clamé dans un irrésistible élan d'indignation et de colère.... Il me faut son sang!... A moi, Durandal! A moi, les héros et les preux!...

Accourez, Maures et Castillans,
Et tout ce que Lyon a compté de vaillants:
Ermîtes du mont Cindre et gones de la plaine!
Guignol est à Prosper et Prosper à Chimène!...

Malheureusement personne n'est accouru et Prosper est resté Donot comme devant.

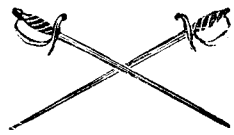
Aussi nous conseillons à ce nouveau paladin de se munir d'un écriteau, de le placer sur son estomac et de s'installer à l'une des extrémités du pont de la Guillotière, avec ces simples mots inscrits sur la pancarte:

ON DEMANDE

DEUX TÉMOINS N'AYANT JAMAIS SERVI!!!

BONNE RÉTRIBUTION

Aucune référence n'est exigée



Mais passons aux choses sérieuses.

On nous informe — nous ignorons si le fait est vrai — que Donot, ayant pour acolytes deux personnes dont il est inutile de citer les noms pour aujourd'hui, prépareraient contre le *Journal de Guignol* un petit coup de Jarnac de sa façon.

Le *Journal de Lyon*, dont Prosper a volé le titre à l'un de nos amis, M. R..., pour le déposer en son nom, le *Journal de Lyon* serait heureux de se voir débarrasser à sa naissance du *Journal de Guignol* dont les succès empêchent Prosper de dormir.

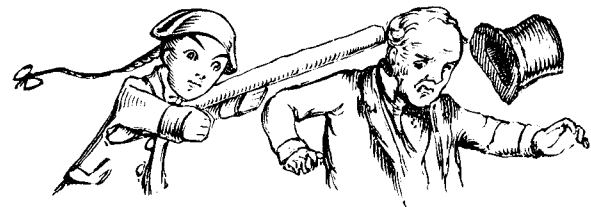
Cette petite conspiration ne rencontre, pour réussir, qu'un obstacle: elle nous est connue dans tous ses détails.

Ainsi donc que Donot et ses deux amis se tiennent pour avertis: à la première tentative malhonnête de l'un d'eux contre nous, gare à la volée de coups de trique!

Maître Prosper n'ignore pas que nous ne menaçons jamais en vain et qu'au *Journal de Guignol* chose promise est chose due.

Que l'un de vous bronche, mes agneaux, et vous apprendrez à vos dépens de quel bois nous nous chauffons!

PIQUE-BISE.



TOUJOURS RAVET

Il faudrait cependant en finir avec cette affaire Ravet. Il nous semble que le scandale a duré assez longtemps pour que, d'une façon ou d'une autre, on y mette un terme et pour que le public sache à quoi s'en tenir sur les accusations dirigées par nous contre ce salarié de la Trésorerie générale.

Avons-nous diffamé Ravet?... Oui!... alors poursuivez-nous!...

Avons-nous dit la vérité?... Alors qu'attendez-vous pour faire bonne et prompt justice de tous les méfaits reprochés à cet homme et que nous ne pouvons, nous, qu'affirmer plus énergiquement que jamais, et que nous continuerons à affirmer jusqu'au jour où nous aurons obtenu satisfaction pleine et entière, jusqu'au jour où l'innocence de Ravet ou sa culpabilité nous sera entièrement démontrée.

Son dossier n'est-il pas assez complet?... assez édifiant?... et assez probant?...

Qu'à cela ne tienne!... Nous sommes en mesure de donner une suite à la série que nous avons déjà publiée et qui s'enrichira au fur et à mesure des révélations qui nous seront faites sur le compte de ce fonctionnaire de l'Etat.

..

Deux faits nouveaux nous sont aujourd'hui signalés.

Les voici:

Il y a dix-huit mois environ, un M. D..., entrepreneur d'un cimetière d'une ville d'un département voisin, confia à M. Ravet un revolver avec crosse en ivoire, avec mission d'acheter des cartouches s'adaptant au calibre de cette arme. M. D... n'a jamais revu son revolver.

A chacune de ses tentatives pour rentrer en possession de l'objet lui appartenant, M. D... reçut invariablement, de Ravet, la réponse suivante:

— Ton revolver?... tiens, il ne vaut pas un clou!... Je ne sais, d'ailleurs, ce qu'il est devenu!

Deuxième escroquerie:

Un sieur C..., m^d de poissons, demeurant rue de la Vigilance, avait chargé Ravet de percevoir une somme d'environ 100 francs qui lui était due par un habitant de la cité Lafayette. Ravet accepta; mais, à la suite de l'inutilité de ses démarches, ce fut M. Gourioud, huissier, qui fut chargé de continuer les poursuites. M. Gourioud ayant encaissé les fonds de M. C..., les remit à Ravet, qui, lui, n'oublia qu'une chose: la restitution immédiate à leur propriétaire.

Las d'attendre, M. C... se rendit auprès de M^e Gourioud et lui demanda où en était l'affaire. « Mais, répondit celui-ci, il y a deux mois que je les ai fait tenir à Ravet! »

N'oublions pas d'ajouter qu'avant de se rendre chez M^e Gourioud, M. C... avait interrogé Ravet sur le point où en était son recouvrement. Ravet répondit qu'il n'AVAIT ENCORE RIEN REÇU de M^e Gourioud.

Ne commentons pas et passons à autre chose.

..

Nous avons dit que dans l'espace de trois ans Ravet avait encaissé l'argent de plus de DEUX CENTS SAISIES FICTIVES.

Comme nous n'avons pas l'habitude d'affirmer sans preuves à l'appui, nous allons publier une première série de ces saisies, séries que nous continuerons dans nos prochains numéros.

Commençons par les plus récentes:

JUIN 1886

N ^{os} des Articles	NOMS
5.035	— Meunier.
5.088	— Drevon.
4.465	— Bréchet.

JUILLET

N ^{os} des Articles	NOMS	N ^{os} des Articles	NOMS
5.984	— Marck.	5.294	— Billier.
5.579	— Bataille.	5.284	— Girard.
5.864	— Martin.	5.958	— Thivolle.
5.277	— Meunier.		

AOÛT

N ^{os} des Articles	NOMS	N ^{os} des Articles	NOMS
5.111	— Sahuc.	6.772	— Perségol.
6.075	— Chardon.	6.097	— Hastemberger.
6.279	— Dubois.	6.939	— Croibier.
5.622	— Tavot.		

SEPTEMBRE

N° des Articles	NOMS
7.565	Achard

OCTOBRE

N° des Articles	NOMS	N° des Articles	NOMS
8.002	V ^e Trillet.	8.389	Gardon.
8.367	Dubessy.	8.184	Lehman.
8.370	Gambette.	8.380	Douchet.
6.683	Boisson.	7.654	Rial.
8.207	Lubert.	8.340	Digonnet.
8.856	Pièssard.	8.974	Poyet.

Voici donc pour cinq mois seulement une trentaine de saisies dont Ravet a indûment perçu le montant, soit 4 fr. 95 pour chaque opération.

Ravet encaissait personnellement 3 fr. 75, et les 1 fr. 20 restant servaient à acquitter les droits de timbre.

Voici donc vingt-neuf personnes qui ont le droit de réclamer au sieur Ravet les 4 fr. 95 que celui-ci leur a fait payer et qu'elles ne devaient pas payer.

Qu'arriverait-il si les deux cents contrevenants dont nous avons les noms, et que nous publierons si besoin est, venaient à assigner le sieur Ravet en restitution?

Est-ce Ravet qui rembourserait, ou le Trésor?

Nous posons la question; à ceux que cela intéresse à la résoudre!

Pour notre part, nous restons stupéfait devant l'indulgence — pour ne pas dire plus — dont on fait montre envers ce fonctionnaire prévaricateur.

On prétend qu'on cherche, en haut lieu, à étouffer l'affaire. Nous ne le croyons pas, nous ne pouvons pas le croire, et nous sommes convaincu qu'on calomnie M. Garraud quand on vient nous dire qu'il protège un personnage aussi compromettant et aussi compromis que Ravet.

D'ailleurs, en quoi sa protection pourrait-elle lui être efficace? C'est ce que nous ne voyons pas bien.

En tous cas, nous nous étonnons que devant la précision de nos affirmations Ravet n'ait pas bronché, Ravet soit demeuré silencieux, qu'enfin Ravet se tienne coi!

Nous savons qu'une enquête est commencée et que des témoins ont été entendus.

Ravet a nié!... Parbleu!... aurait on la naïveté de croire que Ravet allait de lui-même se déclarer coupable. Ce serait mal connaître le personnage.

Ravet cherche surtout à se disculper dans l'affaire du détournement de la glace, dont nous avons parlé dans notre numéro du 28 août.

Eh bien! nous déclarons, nous, qu'il est impossible à Ravet de se justifier. NOUS EN AVONS TOUTES LES PREUVES ENTRE LES MAINS.

..

Quant à la moralité de Ravet, qu'on en juge!

A deux reprises différentes, cet employé de la Trésorerie générale s'est présenté dans certaine maison de tolérance de la Croix-Rousse, laissant ses deux témoins se morfondre à la porte. Quand la station se prolongeait par trop, le patron dudit sérail introduisait les deux témoins et les régalaient de quelques litres de vin, servis sur la table de la cuisine.

N'est-ce pas que cela est vraiment délicat de la part d'un fonctionnaire de la Trésorerie générale?...

..

Nous avons parlé, dans notre numéro du 28 août, du scandale causé, place de la République, par le sieur Ravet.

Le sieur Ravet a été condamné, pour ce fait, jeudi de la semaine dernière, à 1 franc d'amende, par le Tribunal de simple police.

Ceci en attendant mieux.

D'ORLANGE.



PRÉDICTIONS POUR LA SEMAINE

Lundi.

Les lecteurs du *Gil Blas*, enfin délivrés des pétarades de la *Terre*, recouvrent le sommeil perdu et se plongent dans des rêves exquis où s'ébattent les femmes « aux seins de

neige étoilés d'une fraise » chantées par Mendès. — Le baron Raverat fait éditer un opuscule intitulé : *Guide à travers le tourillon de Craponne*. — Le prince Napoléon, dépouillé de son programme par le comte de Paris, publie un manifeste dans lequel il déclare accepter la succession du comte de Chambord et se rallier au principe du droit divin. Les deux prétendants jouent évidemment au chat. — Jules Gros dote la République de Counani de l'ordre du *Mérite nègre*. — Le *Salut public* prédit une guerre à bref délai avec les Esquimaux. — Campo Casso engage, comme premier fort ténor, l'illustre Labadens, sourd-muet de naissance. Les « gredins » du parterre pourront, sans l'émouvoir, siffler cet artiste tout à leur aise.

Mardi.

Bismarck fait don au czar d'une paire de pantoufles, brodées de sa main. — Le roman la *Terre* est mis en vente. Un flacon d'oponax et un savon du Congo sont joints à chaque exemplaire. — Le prince Victor publie un manifeste dans lequel il se proclame partisan du principe de Louis-Philippe. — Le *Petit Lyonnais* découvre trois complots réactionnaires. Plusieurs de ses lecteurs meurent de frayeur. Ça ne contribuera pas à faire remonter le tirage! — La République de Counani s'offre, sans tarder, un budget extraordinaire. — La maison portant le n° 26 de la rue Grenette oscille à tous les vents. Aussi, la vente de la *Terre* est-elle sévèrement prohibée dans le quartier. — Campo-Casso prévient le public que les rôles d'Arnold et de Raoul de Nangis « fournissant prétexte au tumulte » seront désormais supprimés dans l'exécution de *Guillaume Tell* et des *Huguenots*. Ce seront alors des exécutions... capitales. — La municipalité de Craponne, en froid avec le baron Raverat, lui interdit de déposer des opuscules contre le tourillon.

Mercredi.

Dix-sept attaques nocturnes ayant ensanglanté la nuit précédente, on ouvre immédiatement dix-huit enquêtes. Qui donc se plaignait de la police? — D'après une correspondance de Laponie, adressée au *Salut Public*, cette nation prépare des armements formidables contre la France. — Le *Nouvelliste* fait tirer sur papier teinté le manifeste du comte de Paris, enrichi de culs-de-lampe et de têtes-en-poire. Angeli est sur les dents. — Le baron Raverat va taquiner le goujon sous le pont d'Alaï. Jules Gros concède à sa famille tous les bureaux de tabac de la République de Counani. — L'assassin de Marie Rigottier et Jeanne Pavy continue à jouir de la plus parfaite impunité. Tony soit qui mal y pense!

Jeudi.

Le prince Louis-Napoléon y va aussi de son petit manifeste. En fait de plébiscite et de droit divin, il préfère les brunes. Ces sentiments l'honorent. On signale une attaque nocturne qui a eu lieu, à 3 heures de l'après-midi, devant le poste de la rue Puits-Gaillot. Avec une vigueur que nous ne saurions trop louer, la police est parvenue à arrêter un des agresseurs qui, durant la mêlée, avait succombé à la rupture d'un anévrysme. — La République de Counani vote des centimes additionnels. — Les porteurs de billets de la loterie de Nice sont invités à verser de nouveau vingt sous par billet, s'ils veulent rentrer dans les fonds déjà déboursés. — Chacun des locataires de la maison de la rue Grenette est soigneusement étampé. — Campo Casso informe le public que désormais les sifflets devront être déposés au vestiaire. Les personnes susceptibles de siffler avec leurs doigts devront se laisser attacher les mains derrière le dos.

Vendredi.

L'Espagne interdit dans toutes les gares la vente du *Gil Blas*, à cause du roman la *Terre*, qui est terminé depuis quinze jours. — La Suisse, qui se voit distancée, décide sur le champ que, à l'entrée de chaque tunnel, les voyageuses seront pourvues de ceintures de chasteté. — Les « dernières dépêches » du *Salut Public* prévoient un conflit imminent avec la République de Saint-Marin. — Le baron Raverat déclare qu'il désire être, à sa mort, enterré au milieu de ce tourillon de Craponne, qu'il a tant aimé. — Des groupes scolaires s'élèvent au coin de toutes les rues de la République de Counani. — *L'Express*, par la plume du rédacteur qui narra si éloquemment les derniers moments de Pranzini, publie un récit détaillé de l'éroulement de la rue Grenette.

Samedi.

La maison de la rue Grenette s'écroule bruyamment, en confirmant tous les détails inventés la veille par *L'Express*. De désespoir, le directeur du *Progress* se passe son fil télégraphique spécial au travers du corps. — Camille Roy perpète, avec la complicité de Mougin-Rusand, un nouveau volume de poésies amoureuses, intitulé : *Sur le Pucier*. — Jules Gros publie un arrêté enjoignant aux femmes de Counani de se munir de corsets. Puis, immédiatement après, il fiche un impôt sur ces appareils : l'impôt du... sein. — Campo-Casso décide que, durant toute la saison théâtrale, chaque spectateur sera contraint de tenir sur ses genoux un gardien de la paix, qui l'étranglera au premier geste désapprouvateur. — On découvre dans un coin du poste de la rue de Pazzi le

cadavre d'un inconnu, découpé en dix-neuf morceaux pliés dans un journal. Le *Nouvelliste* annonce gravement que la victime n'a survécu que quelques heures à ses horribles blessures.

Dimanche.

... Le septième jour, Paf se reposa.

PAF.

Chronique Locale

Aux Brotteaux. — Nos lecteurs se souviennent peut-être de certaine cartomancienne dont nous avons parlé dans nos numéros des 4 et 11 septembre courant.

Quelque peu désorientée par nos révélations, cette bonne dame avait délégué sa fille auprès de nous, dans l'espoir sans doute qu'on lui livrerait les noms de ceux qui nous avaient procuré des renseignements sur son compte.

A trois reprises différentes, nous avons reçu la visite de la demoiselle Thébaud. Nous avons consenti, sur ses pressantes sollicitations, à garder le silence sur les exploits de M^{me} sa mère, à la condition que celle-ci ne ferait plus parler d'elle. La demoiselle Thébaud avait même été jusqu'à nous offrir de l'argent pour publier une rectification dans un sens favorable à sa famille. Nous avons fait à cette malhonnête proposition la réponse qui lui convenait et nous étions décidé, néanmoins, à ne plus entretenir nos lecteurs des faits et gestes de la tireuse de cartes du passage Montbernard, quand nous avons appris que la dame en question s'était permis d'affirmer à divers habitants de son quartier que le *Journal de Guignol* n'avait cessé de parler d'elle que parce que la demoiselle Thébaud, sa fille, nous avait menacé et intimidé sniffamment pour obtenir de notre part un silence..... prudent.

Eh bien! nous prévenons la famille Thébaud, qu'elle a commis là une grosse maladresse et qu'elle s'en apercevra d'ici peu.

En attendant, nous la prions de nous dispenser de ses visites intéressées, l'avertissons d'ores et déjà que nous ne la recevrons plus dans nos bureaux,

Que ce soit entendu et bien entendu.

..

Nous avons aussi, dans notre numéro du 4 septembre, fait allusion à une mégère de la rue du Parfait-Silence, dont l'ignoble conduite envers ses enfants était un scandale pour tout le quartier.

La femme Iltiss — tel est le nom de cette mauvaise mère — n'a pas tenu compte de notre avertissement. Nous en sommes fâchés pour elle, car c'est elle qui récoltera les fruits de son imprudence.

Donc, nous signalons à qui de droit les mauvais traitements et les révoltantes brutalités de la femme Iltiss envers ses enfants, qu'elle dresse, à temps perdu, au métier de mouchards.

Il ne se passe presque pas de semaine que la rue du Parfait-Silence ne soit mis en émoi par les raclées phénoménales que cette mégère administre à sa fille ou à ses plus jeunes fils.

Il faut que ce scandale cesse, et nous sommes convaincu qu'on y mettra bon ordre désormais.

La femme Iltiss peut nous adresser ses mouchards. Il seront reçus, comme ils l'ont été la semaine passée.

En tous cas, qu'elle les choisisse mieux, car celui qui a été corrigé, il y a quelques jours, était bien jeune et bien... bête. On n'est ni naïf, ni maladroite de la sorte, ô Iltiss.

..

Nous avons reçu d'un habitant de la rue Port-du-Temple une lettre nous signalant les scandales causés par des femmes de mauvaise vie occupant un immeuble de cette rue.

Nous préciserions mieux les faits qui sont portés à notre connaissance si la lettre de notre correspondant était signée. Nous nous contentons de les relater, ayant appris par nous-même qu'ils sont vrais en partie.

Que notre obligeant lecteur veuille bien nous faire connaître son nom, et nous publierons sa lettre, l'assurant de toute discrétion à son égard.

..

L'AFFAIRE PONET. — Un de plus dans la ratière! quand nous serons à douze nous porterons un cierge à Notre-Dame-de-Fourvière.

Le sieur Albert ex-imprimeur de la *Comédie politique* est allé partager avec Ponet, Paulin Blanc et consorts les haricots savoureux de la prison Saint-Paul.

Que ces modestes farineux leur soient légers!

Dans la vente du mobilier Babolat-Ponet, qui a eu lieu, dimanche 12 septembre à Monplaisir, on s'est aperçu que des objets avaient été détournés de la saisie. Ce sont différents volumes de Dalloz et d'autres ouvrages de prix.

Plainte a été portée contre les auteurs de ces détournements par le créancier lésé.

Vous verrez que toute la famille finira par aller rejoindre son digne chef sur la paille humide des cachots.

C'est une façon comme une autre de se loger à bon marché quand on n'a pas de... logement.

Mais quelle décadence, bon Dieu!... Quelle décadence!

Nous prévenons nos lecteurs que M. Dégroutte, ex-gérant de la *Comédie politique*, n'a jamais fait partie et ne fait partie à quelque titre que ce soit de l'administration du *Journal de Guignol*.

ARI-TIDE CANEMBOIS.

LA SEMAINE AU THÉÂTRE

CÉLESTINS

Une Corneille qui abat des noix. — Une Rupture.
— Le Gendre de M. Poirier.

J'avais dit la semaine dernière que la troupe des Célestins avait du bon, et je suis heureux de le constater aujourd'hui. Décidément, quand tous ces artistes se sentiront les coudes, quand chacun, au lieu de jouer pour lui-même en visant à se mettre en valeur, jouera tout simplement, tout naturellement, quand le courant sympathique sera établi entre les acteurs et le public, alors nous passerons d'excellentes soirées et les Célestins reverront leurs beaux jours d'antan. Il ne faut pour cela que peu de chose: l'ensemble, la moyenne honnête, le soin des détails qui, en somme, constituent la seule supériorité de beaucoup de théâtres de Paris.

Parlons d'abord de cet imbroglio qui s'appelle *Une Corneille qui abat des noix*. Raconter cette farce d'atelier, ce casse-tête chinois, ce fouillis d'aventures, est un travail que je réserve à Hercule,

s'il revient sur la terre. Pour moi j'y renonce. Quoi qu'il en soit, la pièce est amusante au possible, l'esprit y pétillote à chaque instant, et c'est bien joué. M. Brouette mène rondement son rôle; il a trouvé à employer sa verve exubérante. Ah! ce n'est pas lui qui fait languir l'action, il se charge de tenir le public en haleine. C'est un fringant coursier qu'il faut modérer; et si un humble rédacteur du *Guignol* ne craignait d'être accusé de pontifier, je lui rappellerais une phrase de La Bruyère: « Une vertu n'a tout son mérite que lorsqu'elle est accompagnée de la vertu contraire. » L'art est dans les oppositions; dans un tableau comme dans une comédie il ne faut pas tout mettre au premier plan; il faut faire un choix. Alons, Monsieur Brouette, un peu de calme et cela ira tout à fait bien. M. Jorge s'est amendé tout à son avantage; en supprimant les contorsions et les grimaces qu'il nous avait exhibées dans la *Cagnotte*, il a obtenu des effets comiques et d'un comique de bon aloi. M. Dérourdille est inénarrable dans un rôle de jeune gâteux. Je voudrais aussi n'avoir à offrir que des fleurs au clan féminin qui a figuré dans *Une Corneille qui abat des noix*. Sauf M^{lle} Cassothy, toujours amusante et distinguée, le reste ne vaut pas la peine d'être nommé; la lutte qui s'opère chez moi entre les lois de la galanterie et les devoirs de la critique me condamne au silence. Pourquoi la direction laisse-t-elle subsister des lacunes pareilles? Il me semble que c'est contre son intérêt.

Dans la même soirée, on nous a donné *Une Rupture*, pièce nouvelle de M. Abraham Dreyfus. Cela vient en droite ligne du Théâtre-Français, excusez du peu. L'intrigue, s'il y en a une, est bâtie sur des têtes d'épingles. Cet exposé de la crise qui survient dans une liaison est un charmant badinage littéraire. Il demanderait à être joué lestement. La lourdeur de l'interprétation a nui un peu à l'effet,

quand les acteurs se posséderont mieux, nous espérons que le public goûtera avec plaisir ces jolies scènes entre deux amis de collège. M. Frey, en progrès depuis l'an passé, et M. Béjuy, ne font pas encore assez ressortir les finesses de l'auteur. M^{lle} Spinoy nous a représenté une de ces poupées pivotantes comme on en voit dans les magasins de confections (je ne fais de réclame à personne). Il faut savoir gré à la direction de ce qu'elle fait jouer le petit rôle du domestique par un artiste tel que M. Dérourdille qui lui donne un véritable relief.

Le Gendre de M. Poirier a jusqu'à présent les honneurs de la guerre pour cette saison. Voilà une pièce unanimement bien jouée, voilà du bon théâtre. Excellent, M. Béjuy, dans son rôle de bonhomme Poirier. Sans tomber dans la charge, il a été comique et a obtenu un franc succès. M. Abel, qui jouait Gaston de Presles, a été quelque peu mélodramatique, et son débit trop précipité empêche souvent de le comprendre. Il a eu néanmoins de bons passages. M^{lle} Harris, M. Jorge et M. Dérourdille complètent un ensemble qui laisse peu à désirer et réapprendra, nous le souhaitons, au public le chemin des Célestins.

CAQUE-NANO.

SPECTACLES DE LA SEMAINE

Casino des Arts, rue de la République. — Tous les soirs, à 8 heures, concert-spectacle. Prochainement débuts importants.

Scala Bouffes. — Tous les soirs, à 8 heures, concert-spectacle. Représentations de M. et M^{lle} BELLARD, ex-artistes des Célestins, et de M. Bourges, le comique populaire.

Le Gérant, JEAN PONCET.

IMPRIMERIE NOUVELLE LYONNAISE, rue Ferrandière, 52.

FEUILLETON DU JOURNAL DE GUIGNOL

LE BARREAU LYONNAIS

MAÎTRE ROUCHE

Maître Rouche, avocat au barreau de Lyon, vient de gagner sa bataille d'Austerlitz.

C'est devant un jury, que je recommande aux futurs parricides du département de la Loire, que le jeune défenseur de la jeune Victorine Cros a remporté cette éclatante et stupéfiante victoire.

D'ailleurs, le prénom de l'une n'étant que le dérivé de cette dernière, il ne pouvait en être autrement. Ajoutez à cela le sentimentalisme bête de douze indigènes subjugués par la parole ronronnante d'un avocat à physionomie sympathique et à toison blonde, et vous aurez l'explication de cet acquittement, extraordinaire à première vue, parfaitement naturel après analyse exacte des faits.

Au fond, de quoi s'agissait-il?... D'un simple coup de marteau appliqué — un peu trop fortement peut-être — sur le crâne d'une pauvre vieille grand-mère de quatre-vingt-trois ans par une petite-fille d'un caractère — également un peu trop — vif et emporté.

M^{lle} Victorine, dont les dix-neuf ans ont fleuri avec les dernières prunes, a sans doute eu l'intention, très louable au fond, de traiter son aïeule par l'homœopathie.

« Un clou chasse l'autre », telle est la devise de ce système médical fort en honneur aujourd'hui parmi certains praticiens à grands chapeaux et à redingotes exotiques.

Or, quel était le cas de feu M^{me} veuve Béraud, la victime?... Elle avait voulu déshériter sa petite-fille, qu'elle accusait d'un vol assez important commis à son préjudice.

Ce ne pouvait être là que l'effet d'un coup de marteau. D'autant plus que la jeune Victorine avait, en partie, avoué cette familiale soustraction.

Il était, dès lors, évident que, seul, un second coup de marteau pouvait avoir assez d'efficacité pour dissiper le premier.

C'est ainsi, qu'en sa petite jugeotte, en a conclu la cliente de M^e Rouche, qui (je parle de la cliente) n'a pas hésité un seul instant à appliquer le remède aumal dont souffraient, ou plutôt allaient souffrir Victorine et son mari.

Le jury de la Cour d'assises de Montbrison a partagé l'avis de Victorine, et Victorine a été acquittée.

Mais Victorine aurait eu, peut-être, sa part du coup de marteau, si M^e Rouche n'eût été avocat au barreau de Lyon, et si la *ouate de son éloquence* n'eût amorti sensiblement le choc qui menaçait cette nerveuse et intéressante personne.

Le talent de M^e Rouche n'a qu'un rapport très éloigné avec celui de feu Lachaud, ou simplement de M^e Arcis.

Arcis tonitrué; Rouche susurre.

Arcis empoigne son jury, et, par la chaleur de sa parole, l'irrésistible véhémence de son talent, enlève un acquittement quelquefois désespéré.

Rouche, au contraire, ne s'emballé jamais. Il va son petit bonhomme de chemin, sans chercher un seul instant à atteindre, par un large coup d'aile, les sommets qu'il sait parfaitement lui être interdits, et auxquels, d'ailleurs, il n'a jamais aspiré.

Attendrir ses juges, les prendre par leurs sentiments de bons pères de familles et d'époux, leur parler doucement et ne les effrayer par aucun éclat de voix qui pourrait les indisposer envers son client ou sa cliente, telle est la méthode oratoire de M^e Rouche.

Aux yeux de cet avocat lymphatique et reposant, le jury ne présente que la rassurante image d'une patrouille de douze gardes nationaux. Il sait que la fusillade serait pour eux un sujet de mécontentement et d'épouvante, et il repousse l'usage de la poudre. Le tumulte ne sied pas à ces âmes commerçantes et tranquilles; les coups

de gueule ou les emportements superbes ne sont pas tolérés dans leurs magasins de cotonnades ou de draps, et M^e Rouche, qui ne l'ignore pas, se met à l'unisson et fait habilement sa partie dans ce concert de petites flûtes et de hautbois nazillards.

Tandis que M^e Arcis enfièvre son auditoire, son confrère l'apaise et lui fait boire du lait.

La parole de l'un vous grise comme de l'alcool; celle de l'autre vous calme comme de la fleur d'oranger.

M^e Rouche est d'aspect très sympathique. Le visage, un peu féminin dans l'ensemble des traits, est encadré d'une chevelure blonde comme celle du divin Apollo. La démarche, malheureusement, est claudicante. M^e Rouche est boiteux. Défaut physique qui ne peut, d'ailleurs, que lui attirer les bonnes grâces de dame Justice, à qui c'est une manière assez habile pour un avocat de faire sa cour.

Le talent de M^e Rouche a déteint sur son caractère, à moins que ce ne soit l'opposé. Le défenseur de Victorine Cros est d'une douceur inaltérable, aussi ne compte-t-il au palais que des amis. C'est un gentil garçon, et qui, malgré sa claudication, ne doit point déplaire aux femmes. Mais comme cela ne me regarde pas, et que je ne suis point jaloux, je n'insisterai pas sur ce sujet très délicat. D'ailleurs, le mur Guilloutet est là pour m'interdire d'aller plus loin, et si j'avais le malheur de le franchir, je ne serais pas de force à lutter avec M^e Rouche sur cette épineuse question de mitoyenneté.

En somme, le moral, le physique et le talent de M^e Rouche peuvent se résumer en ce simple mot :

La douceur.

Et si quelqu'un de mes lecteurs avait la mauvaise inspiration de protester contre ce jugement, j'en appellerais au jury de Montbrison, qui, j'en suis convaincu, ne me démentira pas.

LETOUQUÉ.